

MAIRIE de STE MARIE D'ALVEY

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 5 octobre 2015 (convocations du 25 septembre 2015)

Absent excusé : M. Auguste GUICHERD

Création pistes dans forêt communale

M. le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la création de pistes dans la forêt communale. Les offres reçues sont les suivantes :

- Entreprise GUICHERD 4 690 € HT
- Entreprise JEANNOT 6 350 € HT
- Entreprise OFFREDI 6 660 € HT
- Entreprise BAVUZ 7 308 € HT
- Entreprise GAVEND 7 790 € HT

et sont conformes au dossier de consultation établi par l'ONF. L'entreprise DAMIAN-PICOLLET n'a pas donné suite.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- attribue les travaux à l'entreprise GUICHERD de STE MARIE D'ALVEY,
- dit que les travaux seront suivis par les services de l'ONF suivant convention de maîtrise d'œuvre au prix global fixé forfaitairement à 744 € HT,
- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché et au contrat de maîtrise d'œuvre.

Garage communal

M. le Maire rappelle qu'un dossier de permis de construire avait été déposé pour la construction d'un garage communal et qu'il a été accordé le 18 septembre 2015. Il propose de lancer une consultation d'entreprises pour la réalisation sur la base du dossier établi par Estelle COMTE, architecte, pour réalisation à partir de mars 2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- décide de lancer une consultation d'entreprises en procédure adaptée ouverte pour les travaux de construction d'un garage communal avec 2 lots (estimation des travaux à 28 671 € HT),
- approuve le règlement de consultation proposé,
- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Mini-contrat de développement

Dans le cadre du mini-contrat de développement, une enveloppe reste disponible pour la réfection intérieure de l'église. Une proposition de M. Rocco De Bonis, architecte, est présentée comprenant le mesurage intérieur de l'église et la préparation du dossier de subvention. Des précisions sont à demander sur les honoraires demandés avec négociation sur le montant.

Mise à disposition des biens au Syndicat du Thiers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à l'arrêté préfectoral du 29 mai 2013 qui autorise l'extension du périmètre du Syndicat des Eaux du Thiers à la commune de Ste Marie d'Alvey, une convention d'adhésion aurait dû être établie. Il demande l'autorisation de signature pour la convention et pour le procès-verbal de mise à disposition des biens pour régularisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion au Syndicat des Eaux du Thiers à compter du 1^{er} janvier 2014 dont le projet est joint et le procès-verbal de mise à disposition des biens figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Collège St Genix/Guiers

Le Conseil Municipal valide la dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège « La Forêt » au 1^{er} janvier 2016 et accepte le transfert de l'actif présenté sur le certificat administratif au département, à l'exception de l'extension du gymnase réalisée de 1994 à 1997 qui revient à la commune de Saint-Genix-sur-Guiers. Il est précisé que le département se substituera de plein droit au syndicat intercommunal du collège.

Schéma de cohérence territoriale

Un courrier en date du 28 septembre 2015 a été envoyé par la Direction des Territoires pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le schéma de cohérence territoriale de l'avant-pays savoyard approuvé le 3 septembre 2015. Les cartes communales, comme à Ste Marie d'Alvey, ne bénéficient pas de délai pour cette mise en compatibilité qui doit être engagée sans délai. Un courrier sera fait au Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard pour diagnostic sur ce document communal.

Concert

Sainte Marie Animation envisage la reconduction d'un concert à l'église en juin 2016 et demande un engagement de subvention pour prévoir son budget. Le conseil donne un accord pour une subvention de 500 € sur le budget 2016. Certains conseillers émettent le souhait de la gratuité ou d'un tarif préférentiel pour les enfants.

Questions diverses

- Agenda d'accessibilité à déposer auprès de la Direction des Territoires
- Bulletin municipal : réunion de la commission à prévoir début novembre et accord sur devis Adélie (prestataire des deux années précédentes)
- Virement de crédits pour régularisation écritures suite au vol du défibrillateur
- Accord pour achat d'un souffleur
- Rapports 2014 du SIEGA et du SIAEP du Thiers à communiquer par mail aux conseillers
- Bilan de la manifestation livre sur l'avant-pays savoyard
- Courrier du Syndicat Haut-Rhône pour l'intervention sur les affluents du Rhône dont le Truisson ; une réunion d'information devait avoir lieu en septembre
- Permanences élections régionales des 6 et 13 décembre 2015
- Prochaine réunion du conseil portera sur le schéma départemental de coopération intercommunale qui devrait être transmis dans les prochains jours aux mairies du département.